



Déclaration de la FNEC FP-FO

Comité Social d'Administration Spécial

Départemental de la Gironde — 8 mars 2024

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD de Gironde,

Alors que le gouvernement devrait plutôt rechercher à rendre notre métier plus attractif, notamment en revalorisant de manière très significative nos salaires, mais aussi en améliorant nos conditions de travail, c'est-à-dire en donnant les moyens pour que nos classes soient davantage à effectifs réduits et que des places d'accueil en établissements adaptés (SEGPA et EREA), spécialisés et/ou médicalisés ouvrent afin d'accompagner au mieux les élèves qui en ont besoin, il a préféré procéder à une saignée de l'Education nationale d'une ampleur inédite.

En effet, suite aux annonces du Ministre de l'Economie et des finances sur l'effort de 10 Milliards que l'État va devoir faire immédiatement, le décret portant annulation de crédits, a été publié au JO le 21 février dernier. Concrètement, au niveau national, cette annulation de crédits correspond à une suppression de 692 millions d'euros pour l'Education Nationale. Pour le second degré, ce sont 138 millions d'euros qui disparaissent, dont 131 en dépenses de personnels, c'est-à-dire les postes d'enseignants. Pour la vie de l'élève, ce sont 262 millions d'euros, dont 164 millions pour les postes de CPE, AED, AESH, médecins, infirmiers, etc. qui sont annulés.

Avant la tenue des Comités Sociaux d'Administration Spéciaux Départementaux, portant sur les créations et suppressions de postes, il nous est apparu nécessaire d'interroger notre Rectrice sur les conséquences académiques de ce plan. C'est pourquoi nous lui avons adressé une lettre au cours des vacances de février. Nous attendons toujours une réponse. Madame la DASEN, êtes-vous en mesure de nous dire quelles seront les conséquences en Dordogne de cette annulation de crédits ?

En ce qui concerne les lycées professionnels, nous sommes très inquiets sur le nombre de postes vacants à la rentrée en Dordogne, sachant la difficulté à recruter et à remplacer sur certaines filières. Comme pour le premier et le second degré, nous dénonçons la charge de travail administratif concernant les ESS pour l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Bien évidemment, même s'il est très difficile de bien se rendre compte des conséquences directes que ces économies soudaines auront sur notre quotidien professionnel dès la rentrée prochaine, un tel plan engendre déjà colère et inquiétude chez de nombreux personnels de l'Académie dont certains sont actuellement mobilisés pour dénoncer le manque de moyens notamment dans le cadre de la mise en place de la réforme du « choc des savoirs » et des groupes de niveaux.

La FNEC FP-FO revendique : l'abandon du « choc des savoirs » avec notamment ses groupes de niveaux, qui désorganisent les collèges et déstabilisent l'ensemble des conditions d'enseignement. Cette mesure, qui se fait presque à moyens constants, va créer des situations RH très difficiles à résoudre, dégrader les conditions de travail et décourager les enseignants. Si vraiment le gouvernement veut imposer cette réforme, contre l'avis même des enseignants, alors il faudrait abonder l'ensemble des DGH de collèges afin que les groupes de sciences, les groupes de langues, les heures de latin, etc. existant avant cette mesure, puissent continuer à exister après cette mesure. Sinon, oui, cette mesure balaie d'un seul coup l'identité d'un établissement et le travail effectué par les équipes pédagogiques et de direction depuis de nombreuses années. Tout comme il faudrait le retour du financement de la totalité des heures de découverte professionnelle pour les classes de 4ème et 3ème SEGPA. Pour rappel, cette mesure de diminution de moyens pour nos élèves les plus fragiles est une décision qui ne s'appuie sur aucun texte et qui n'existe nulle part ailleurs en dehors de notre académie. Qu'en est-il pour les établissements privés et ces groupes de niveaux en Dordogne, car nous pouvons lire ici et là dans les journaux qu'à certains endroits, des collèges privés n'appliqueront pas cette réforme ? Si tel est le cas, ce serait une véritable provocation et nous demanderons que cela ne soit pas non plus appliqué dans le public !

Il n'est pas non plus possible que les classes de lycées généraux et technologiques soient autant chargées notamment en seconde ou dans des groupes de spécialités. Il faut créer des postes en lycées mais aussi en collège afin de baisser significativement les effectifs par classe. Or en lycées ce ne sont pas moins de 18 postes supprimés, et les 8 créés sont en majorité des postes spécifiques (UPE2A,CPGE,CSTS). En collège les 8 postes supprimés sont une conséquence directe de la suppression de la technologie en 6ème, car la moitié sont des postes de technologie. A la rentrée, alors qu'il manque des enseignants en Maths et que ces derniers sont réintroduits en tronc commun au lycée, ce ne sont pas moins de 3 postes en lycée qui sont supprimés. Nul doute qu'à la rentrée, des élèves n'auront pas d'enseignants de mathématiques ! Tout le monde aura compris que ce n'est pas en menant une telle politique que l'Education Nationale parviendra à recruter les nombreux enseignants qui manquent !

Pour conclure, la casse de l'école publique républicaine continue et aura des conséquences désastreuses sur les personnels et par ricochet sur les élèves. La FNEC-FP-FO revendique donc :

- L'abandon de la réforme « chocs des savoirs »
- L'abandon du pacte et sa transformation en augmentation indiciaire pour tous les personnels afin d'augmenter immédiatement de 10% la valeur du point d'indice sans contrepartie et l'ouverture de négociations salariales.
- La création de tous les postes statutaires dans tous les métiers de l'Education Nationale, cela passe par un statut pour les AED et les AESH. De plus, créer des postes d'enseignants permettrait de répondre à une revendication de tous les personnels, c'est-à-dire faire baisser le nombre d'élèves par classe.
- L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive et la création de places dans les instituts spécialisés et médico-sociaux.
- L'abandon de la réforme des LP.

Pour la FNEC FP-FO

Béatrice SARNAC, Frédéric ALSER